

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE - ARRONDISSEMENT DE

COMMUNE DE HOUDELAINCOURT

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 31 octobre 2025 à 19 heures

Conseillers en exercice : 8
Présents : 6
Votants : 8

Date de convocation : lundi 27 octobre 2025
Secrétaire de séance : Thibaut VARNIER

PRÉSENTS : Corinne MENZIN, Patrick MALINGRE, Lydie GUIOT, Ludovic POINTEAUX, Thibaut VARNIER, Jean-Marie RIVIERE

ABSENTS EXCUSÉS : Rémy BOUR (a donné pouvoir à Corinne MENZIN), Jean-Louis ROLIN (a donné pouvoir à Lydie GUIOT)

2025.05.02 Avis relatif à la demande d'autorisation environnementale déposée par TotalÉnergies France pour un projet éolien sur les communes de Demange-Baudignécourt, de Bovée-sur-Barboure et de Mauvages

La Présidente informe le conseil municipal que la société TotalÉnergies France a déposé auprès de la Préfecture de la Meuse une demande d'autorisation environnementale pour la réalisation d'un projet de parc éolien composé de cinq aérogénérateurs, situés sur le territoire des communes de Demange-Baudignécourt, Bovée-sur-Barboure et Mauvages.

Afin de permettre à la commune d'émettre un avis sur ce projet, est joint à la présente délibération le résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement.

La Présidente rappelle que, conformément aux dispositions de l'article R.181-18 du Code de l'Environnement, la commune de Houdelaincourt est invitée à formuler un avis sur ce dossier.

Après en avoir délibéré **à 6 voix « Contre » et 2 « Abstentions »**, le conseil municipal décide d'émettre un avis défavorable sans se justifier.

A Houdelaincourt, le 31 octobre 2025

Pour le Maire empêché,
Corinne MENZIN,
2^e adjointe au Maire,

